Comité préparatoire de la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en 2010

NPT/CONF.2010/PC.II/WP.38
9 mai 2008

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

Deuxième session
Genève, 28 avril-9 mai 2008

AMÉLIORER L'EFFICACITÉ DES MÉTHODES DE TRAVAIL DU PROCESSUS D'EXAMEN DU TRAITÉ SUR LA NON-PROLIFÉRATION DES ARMES NUCLÉAIRES

Document de travail présenté par les États-Unis d'Amérique

1. En ce qui concerne la présidence des différentes sessions du Comité préparatoire, la pratique veut qu'il y ait roulement entre les groupes politiques, le représentant d'un pays du Groupe occidental présidant la première session, le représentant d'un pays du Groupe des États d'Europe orientale présidant la deuxième session, et le représentant d'un État du Groupe des pays non alignés présidant la troisième session. L'usage veut aussi qu'un État du Groupe des pays non alignés assure la présidence des conférences d'examen.

2. De ce fait, les précédentes conférences d'examen ont eu pour présidents des représentants de la Suède (1975), de l'Iraq (1980), de l'Égypte (1985), du Pérou (1990), de Sri Lanka (1995), de l'Algérie (2000) et du Brésil (2005). Ainsi, tout au long des années d'existence du Traité, les présidents des conférences d'examen ont été des représentants de pays «neutres» ou «non alignés». Depuis 1980, les présidents des conférences d'examen ont tous, sans exception, fait partie du Groupe des pays non alignés.

3. Les États-Unis estiment que, conformément au principe du respect mutuel de l'égale souveraineté des États, tous les États parties devraient avoir la possibilité de pourvoir à la présidence de chaque conférence d'examen. Un tel arrangement entre les États parties donnerait acte de la progression spectaculaire du régime de non-prolifération nucléaire au fil des décennies écoulées depuis l'entrée en vigueur du Traité. Il élargirait aussi le parc de candidats aux postes de président dans le cadre du TNP, et offrirait un éventail plus représentatif de titulaires des fonctions liées à la présidence.

4. De même, les États-Unis considèrent que les présidences des sessions du Comité préparatoire et des grandes commissions devraient être occupées par roulement entre les trois groupes politiques, plutôt que de rester immuablement affectées à l'un des groupes politiques. Là encore, un tel arrangement permettrait à l'ensemble des États parties de concourir équitablement pour les différentes fonctions présidentielles.

GE.08−61275 (F) 160508 160508

5. Pour la suite du cycle d'examen de 2010, les États parties devraient continuer de suivre la procédure habituelle pour la désignation par roulement des présidents des sessions du Comité préparatoire et pour la sélection du président de la Conférence d'examen. Toutefois, les États-Unis proposent aux États parties au TNP de parvenir, à la Conférence d'examen de 2010, à un accord politique disposant qu'à compter du cycle d'examen de 2015, la présidence de la Conférence d'examen, les présidences des trois sessions du Comité préparatoire et les présidences des grandes commissions seront attribuées par roulement entre les trois groupes politiques. Un tel arrangement serait mis en place dès la session de 2012 du Comité préparatoire.

6. L'approche que privilégient les États-Unis consiste à attribuer par roulement entre les trois groupes politiques la présidence des quatre réunions successives de chaque cycle d'examen (à savoir, les trois sessions du Comité préparatoire et la conférence d'examen), auquel cas le représentant d'un pays de chaque groupe présiderait une conférence d'examen tous les trois cycles d'examen.

7. Les États-Unis sont toutefois ouverts à la discussion sur toute autre approche qui permettrait à chaque État partie d'avoir une chance équitable de désigner des candidats pour toutes les fonctions liées à la présidence dans le cadre du TNP. Les États-Unis sont aussi d'avis que les États parties devraient envisager le moyen de garantir que le système en place pour la sélection des présidents des grandes commissions demeure juste et représentatif.